



SUPER GEEK

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE

Identité numérique

Titre du Film : Punk à chat

Durée de film : 1 film / 2min51

Durée de l'activité : 2h00

Description : identité numérique / E-réputation

Objectifs de l'activité : Réfléchir avant de publier sur soi ou sur les autres

Public : élèves de la 5ème à la 2nde

Matériel : Connection ENT, salle multimédia ou tablettes numériques

Définition :

« **Ce sont les éléments de l'identité légale et de l'identité personnelle. Tous ces éléments sont accessibles sur internet. L'identité numérique se modifie en permanence en fonction de l'actualisation des profils et des contributions en ligne »**

*À l'ère numérique, **la personne se révèle selon ses traces et ses activités**, car elle devient **elle-même un média** qui diffuse des informations personnelles ou pas dès lors qu'elle est connectée. Sa navigation notamment par l'actualisation des profils et l'utilisation des services en ligne génèrent toutes une série de données personnelles qui deviennent publiques. **C'est le traitement et l'utilisation de ces données qui constitue « l'identité numérique ».***

Déroulement de l'activité :

Parcours	Activité	Questionnement
Visionner la vidéo	Demander aux élèves ce que raconte cette histoire, à quoi elle fait référence.	Que recoupe la notion d'identité numérique : ce sont les traces qu'on laisse sur Internet et qui constitue notre « double digital », nous ou d'autres personnes comme dans le cas de Punk à chat.
Identité numérique	Les informations que l'on peut trouver à propos d'une personne sur internet : - Ce qu'elle dit - Ce qu'elle partage - Ce qu'elle fait (dans la vie) - Ce qu'elle aime - Où elle se trouve (pays, ville, quartier...) - Ce qu'on dit d'elle - Ce qu'elle achète - Qui elle connaît - ...	Interroger les élèves sur ce qu'ils font sur Internet : réseaux sociaux, sites de streaming, tchat, Que savent-ils des informations qui sont collectées sur eux, de comment elles sont collectées ? Il y a trois types de traces qui contribuent à créer l'identité numérique : - les traces laissées volontairement (identités, état civil...) - les traces suscitées et récupérées par des tiers (cookies, publicités, lors de l'installation d'applications) - les traces semées involontairement (navigation, activités...) : refuser les connections via son compte Facebook.
Exercice	Voir fiche exercice	Prendre conscience de la masse d'informations circulant et accessibles. Maîtriser les informations qui circulent = maîtriser son identité numérique
Maîtriser les traces qu'on laisse sur internet	Connaissent-ils des astuces pour maîtriser leurs traces ? Le conseil numéro 1 étant de réfléchir avant de publier + réagir rapidement si publication problématique.	Cf. : Tutoriels

Exercice

1/ Demander à la classe de choisir une personnalité sur laquelle ils vont faire des recherches ils devront repérer :

- Les informations qui relèvent de la vie privée (date et lieu de naissance, lieu de résidence, famille...)
- Les informations qui relèvent de sa vie publique (actualités sportives ou artistiques, engagements personnels)

2/ Demander leur de classer les informations selon qu'elles leur paraissent positives ou négatives.

3/ Repérer les sources d'informations :

- Sites officiels, presse,...
- Blogs, sites de fans...
- Réseaux sociaux

4/ Demander aux élèves de classer les informations selon le contrôle que la personne a sur ces infos : peut-elle les modifier totalement, partiellement ou pas du tout ?

5/ Demander aux élèves de faire la même chose les concernant en tapant leur nom dans Google ou sur le site <http://Webmii.com> et d'avoir le même questionnement sur le contrôle des informations les concernant.

- ⇒ Prendre conscience qu'on ne maîtrise pas tout ce qui est publié sur internet.
- ⇒ Internet récupère des données à notre insu via les cookies et utilise ces informations
- ⇒ Certaines informations une fois publiées nous échappent

Informations sur le droit à l'oubli :

Il y a des moyens pour demander le retrait d'informations vous concernant. La procédure est accessible sur le site de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté).

Les modalités concernant vos droits et recours sont accessibles ici : <https://www.cnil.fr/fr/comprendre-vos-droits>

Attention : si vous demandez à être déréférencé ou à ce que des informations soient retirées, sachez que la procédure est très longue, «qu'elle ne doit pas être jugée abusive par le moteur de recherche (c'est lui qui en juge). Par ailleurs, le déréférencement ne concernera que les informations obtenues à partir d'une requête sur votre nom. L'information peut resurgir sur d'autres sites via d'autres requêtes **RIEN ne disparaît totalement ni définitivement d'internet !**

On peut supprimer ses comptes sur les réseaux sociaux, certains sites proposent de nombreux outils : <http://www.accountkiller.com/en/>, <http://justdelete.me/> ... De la même manière que pour le déréférencement, les informations restent sur la toile même si elles sont moins facilement accessibles.

CNIL, réutilisation des données personnelles : <https://www.cnil.fr/>

Conseils sur la publication de photos, vidéos de soi ou des autres... cf : Film Clémentine du 83.

On peut paramétrer son ordinateur pour limiter la récupération d'informations :

Conseils d'ordre général :

- Toujours se déconnecter avant de quitter une application.
- Effacer son historique de navigation surtout si vous partagez l'utilisation d'un ordinateur ou si vous êtes connecté sur un ordinateur qui n'est pas le votre.

Pour limiter la diffusion d'informations, vous pouvez effacer les cookies qui proviennent de sites tiers.

Les cookies sont des petits fichiers texte qui s'installent sur votre disque dur au cours de vos navigations. L'acceptation de ces fichiers est nécessaires pour accéder à certains sites (ils sont signalés par une fenêtre qui s'ouvre quand vous arrivez sur le site).

Ils permettent aussi de faciliter la navigation en enregistrant vos préférences de navigation.

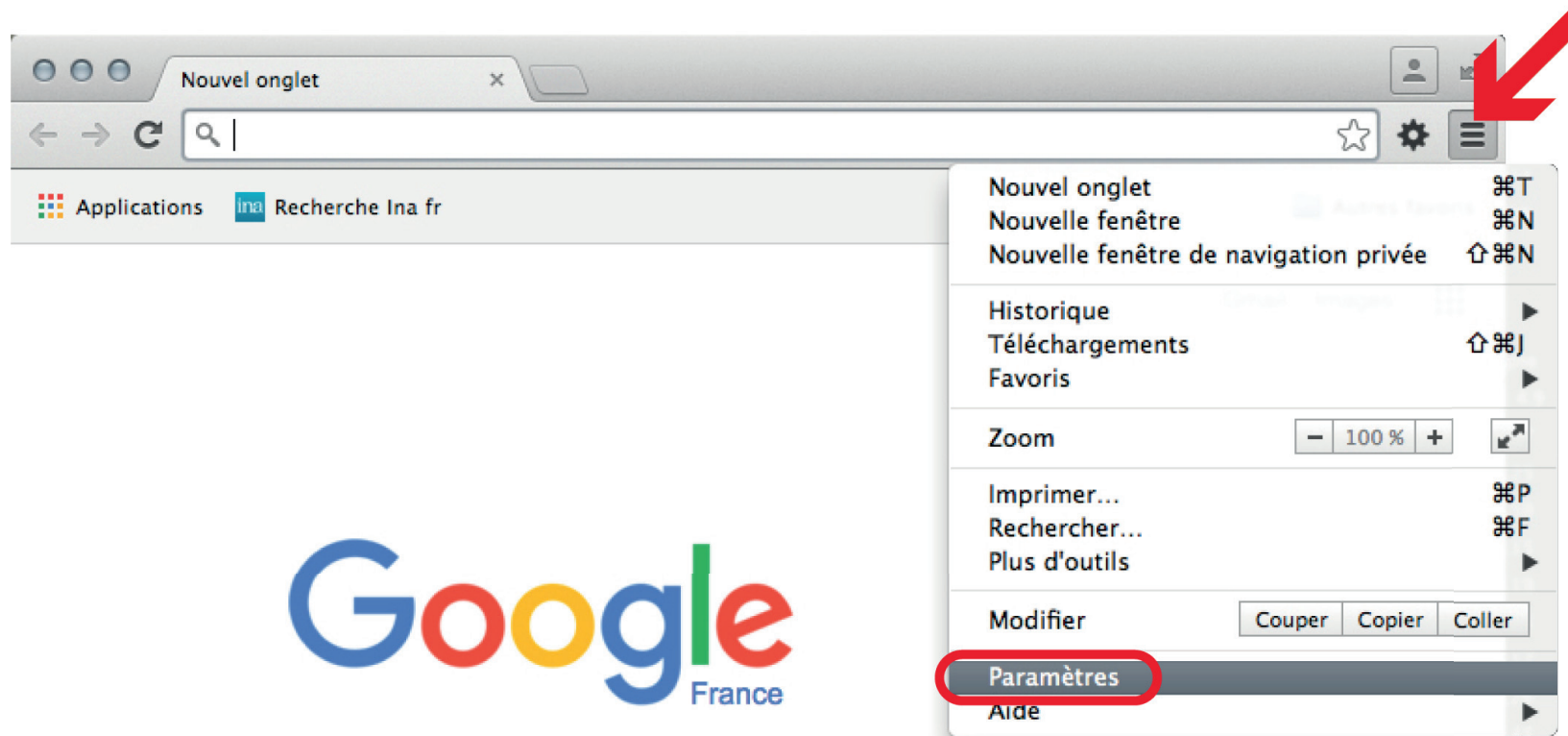
Mais d'autres sites profitent de cette connexion pour installer des cookies qui récupèrent vos informations de navigation, ce sont les cookies tiers.

⇒ Procédure pour bloquer les cookies de sites tiers avec les navigateurs suivant : Chrome, Firefox, Safari :

Sous Google Chrome :

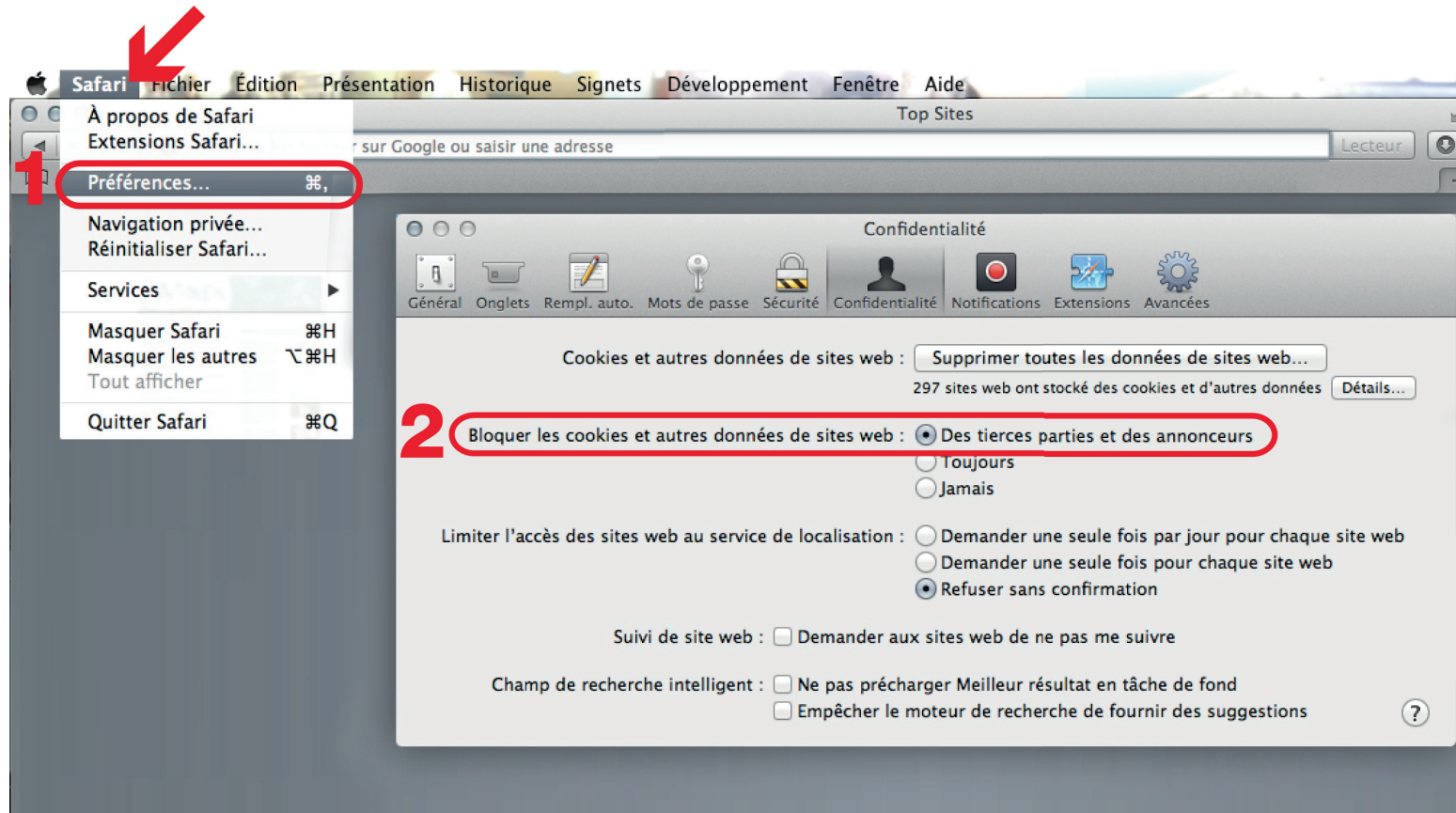
- Cliquer en haut à droite et choisir « Paramètres »
- Puis « Paramètres avancés »
- Dans « Confidentialité » choisir « Paramètres de contenu »
- Cocher « Bloquer les cookies et données des sites tiers »

Dans cette partie, il est possible de paramétrer toute votre navigation, supprimer tout ou partie de l'historique, vider la mémoire en cache...



Sous Safari :

- Cliquer sur le menu « Safari »
- Choisir « Préférences »
- Dans le menu Confidentialité cocher « Des tierces parties et des annonceurs »



Sous Firefox :

- Cliquer en haut à droite et choisir « Préférences »
- Dans le menu à droite choisir « Vie privée »
- À la ligne Historique cliquer sur le menu déroulant « Règles de conservation » et sélectionner « Utiliser les paramètres personnalisés pour l'historique »
- Cliquer sur « Accepter les cookies »
- Dans le menu déroulant à côté de cookies tiers sélectionner « jamais »

